

Objet : Avenant n°3 - lot 10 - VRD/Aménagements extérieurs du marché 170138 de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Pont de Bois

N° : VA_DEC2021_325
Service : Marchés Publics

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

décidons

De conclure avec la société STPI, située à HAUBOURDIN (59481), l'avenant n°3 au lot 10 du marché de construction d'un nouveau groupe scolaire dans le quartier du Pont de Bois afin de prendre en compte des éléments suivants :

- Hausse du prix des matières premières engendrant un renchérissement important du coût des matériaux impactant l'économie du marché.
- Travaux supplémentaires de nettoyage du terrain
- Prolongation du délai d'exécution de 13 mois conformément à l'ordre de service de reprise des travaux du 22/03/2021

Les prix du présent marché sont modifiés pour prendre en compte :

- Le renchérissement important des matières premières, pour un montant 33 581,71 € H.T.
- Les travaux supplémentaires de nettoyage du terrain, pour un montant de 15 677.44 € H.T.

Soit au total une plus-value de 49 259,15 € H.T (quarante-neuf mille deux cent cinquante-neuf euros et quinze cents hors taxe), soit une augmentation du marché de 8.20 %

Le nouveau montant du marché s'élève à 649 930.13 € HT

Imputation budgétaire : Opération 201602 – 2313 213 2200 GSPDB

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le mardi 24 août 2021

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20210101-181024-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 3 septembre 2021